

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mars 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° AC1053

présenté par

M. Patrier-Leitus, rapporteur et Mme Duby-Muller, rapporteure

ARTICLE 9

À la fin de l'alinéa 2, substituer à l'année :

« 2024 »

l'année :

« 2026 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination